

Qu'on en prenne plus ou qu'on en prenne moins, avant toute chose, l'important c'est d'en prendre soin

Me Guillaume Cliche-Rivard

Président de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration

Monsieur le Ministre Jolin-Barrette,

Depuis une semaine maintenant, la population québécoise se mobilise contre votre décision d'envoyer à la déchiqueteuse plus de 18,000 demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ), lesquelles incluent au moins 50,000 personnes dont le rêve et le projet phare se matérialisaient par une intégration et un établissement permanent dans notre magnifique province. Nous avons entendu et reçu des centaines de témoignages et votre idée a été décriée de façon quasi-unanime à la fois par la population du Québec, la classe politique et les médias. Avec le plus grand respect, nous soumettons qu'il est temps de rassurer ces milliers de personnes et de prévoir des modifications au projet de loi 9.

Le nouveau système Arrima et ce qu'il représente, soit un meilleur arrimage entre le marché du travail et les immigrants sélectionnés, constitue sans l'ombre d'un doute un projet nécessaire et souhaitable pour notre province et pour l'intérêt supérieur des Québécois et Québécoises. Or, ce projet n'est toujours pas en place, plusieurs aléas demeurent et sa mise en œuvre rapide s'avère malheureusement illusoire. Pendant ce temps, des candidats à l'immigration permanente, venant de tous les coins du monde, souvent des spécialistes et des experts dans leur domaine, se trouvent sans réponse. Certes, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) demeure ouvert, mais ce dernier contient d'importantes limitations, ne tient pas compte de la situation d'emploi des travailleurs autonomes, des pigistes, des entrepreneurs qui démarrent de petites entreprises, des diplômés de programmes courts et spécialisés, des travailleurs religieux et plus encore. Ces personnes, déjà intrinsèquement intégrées à l'économie et à la société québécoise, même à long terme, demeureront sans réponse. Dans nombre de cas, comme vous le savez, le renouvellement de leur permis de travail ne sera plus possible, faute de CSQ. Elles n'auront alors d'autre choix que de quitter le Québec, de renoncer à la vie qu'elles ont bâtie ici et du même coup, elles

priveront souvent d'une collaboration précieuse des employeurs québécois en manque de main-d'œuvre. Parions qu'après cet échec amer, il sera difficile de les convaincre de croire en Arrima.

Quant à ceux vivant à l'étranger et qui se sont investis corps et âme dans un projet d'immigration au Québec, le message envoyé est dévastateur. En effet, certains attendent depuis plusieurs années leur chance de participer au développement et au rayonnement du Québec et ils ont choisi notre province pour ses valeurs, son ouverture et sa culture. Aujourd'hui, du même souffle, on leur demande de recommencer leurs démarches sans échéancier et de redéposer leur demande dans un nouveau système qui n'est pas encore en place et dont les critères d'invitation demeurent incertains. La réputation du Québec à l'international en prend un sérieux coup et les effets d'une telle mesure perdureront longtemps, et ce, sans compter la grave atteinte à notre compétitivité à l'échelle canadienne.

Dans une économie florissante et devant une pénurie de main-d'œuvre qui se prolonge, le Québec doit le plus rapidement possible tout mettre en œuvre pour attirer les candidats les plus intéressants et qualifiés pour notre province. 18,000 dossiers sont prêts, ils sont complets et n'attendent qu'à être traités pour répondre aux besoins de nos entreprises. Certaines municipalités et entreprises du Québec n'hésitent pas à défrayer des coûts importants pour tenter de recruter des candidats à l'étranger et il faut permettre à ces employeurs d'en profiter tout de suite. Plutôt que de payer 19 millions de dollars et les frais administratifs nécessaires pour se débarrasser de milliers de dossiers, ne serait-il pas plus judicieux d'investir ce même montant pour les étudier rapidement? Dans le meilleur intérêt de tous, nous vous demandons officiellement de traiter ces dossiers, de rassurer la population, et ce, tout en travaillant ensemble à parfaire le nouveau système sans préjudicier nos candidats actuels. Qu'on en prenne plus ou qu'on en prenne moins, avant toute chose, l'important c'est d'en prendre soin.

Cosignataires: Professeur François Crépeau (Université McGill; ancien Rapporteur Spécial des Nations unies pour les droits de l'homme des migrants), Professeure Fannie Lafontaine (Université Laval - Titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la justice pénale et les droits fondamentaux), Professeure Geneviève Dufour (Présidente de la Société québécoise de droit international), Frédéric Bérard (Docteur en droit), Professeur François Roch (Directeur du

département des sciences juridiques de l'UQAM), Me David Berger (député à la Chambre des communes de 1979 à 1994), Professeure Stéphanie Bernstein (UQAM), Professeur Pierre Trudel (UdeM), Professeur Rémi Bachand (UQAM), Professeure Hélène Piquet (UQAM - Titulaire de la Chaire de recherche du Canada - Droit chinois et mondialisation), Professeur Colin Grey (UQAM), Me HoSung Kim, Me Sara Goessaert, Me David Chalk, Me Sylvie Tardif, Me Cristina Rogov, Me Stéphanie Valois, Me Chantal Ianniciello, Me Dan Bohbot, Me Gisela Barraza, Me Patrice Brunet, Me Blandine Sala, Me Isabel de Oliveira, Rosalie Caillé-Lévesque, Me Mathieu Di Lullo, Me Nilufar Sadeghi, Me Caroline Mouralian, Me Mélanie Couture, Me Lisa Middlemiss, Me Marisa Feil, Me Marie-Josée Blain, Me Serban Mihai Tismanariu, Me Abderrahim Si-Ali, Me Ibrahima Dabo, Me Walid Ayadi, Me Carole Fiore, Me Joyce Yedid, Me Isabelle Dongier, Me Farrah Auguste, Me Yasmine Guillaume, Me Stéphane Handfield, Me Bin Xia Zhang, Me Denis Girard, Me Nataliya Dzera, Me Mai Nguyen, Me Georgia Pappis, Me Léa Charbonneau-Lacroix, Me Alex Lu, Me Armando Acuna, Me Jennifer Chriqui, Me Alima Racine, Me Carole Chelhot, Me Gissa Rahme, Me Barbara J. Leiter, Me Miguel Borges, Me Yasmina Benihoud, Me Claudia Aceituno, Me Alain Joffe, Me Katrina Parker, Me Hugues Langlais, Me Abdessamad Tazaroualti, Me Guy Nephtali, Me Annie Bélanger, Me Katya Fiorello, Me André de Rocquigny, Me Amado Acuna, Me Johanna Elhadad, Me Sophie Fortin, Me Jean-Mathieu Potvin, Me Salima Djerroud, Me Fanny Cumplido, Me Maria Stamatelos, Me Aryana Rousseau, Me Didier Leroux, Me Kathleen Hadekel, Me Tiziana Aiello, Me Herbert Brownstein, Me Stewart Istvanffy, Me Sabine Venturelli, Me Marius Maxim, Me Cynthia Bergevin, Me Avi Gomberg, Me Gilda Villaran, Me Sandra Alvarez, Me Sophie Patricia Guerrero, Me Sabine Laval, Me Laurence Trempe, Me Jonathan Veilleux, Me Marie-France Chassé, Me Richard Goldman, Me Geneviève Binette, Me Kayle Sykes, Me Martine Durocher, Me Marcela Valdivia, Me Suzanne Taffot et Me Geneviève Hénault.